

# FRANCE AMERIQUE

OUI, OUI!

Vive la République!  
Vive de Gaulle!

TARIF DES ABONNEMENTS :

SIX MOIS : \$2.50 : UN AN : \$4.50

XIIIe Année, No. 632 — Direction : 730 Fifth Avenue, New York 19, N. Y. Circle 6-9247 — Dimanche 21 octobre 1945

Prix 10 cents

## UN BEAU DIMANCHE

**S**I vos amis américains vous interrogent sur les élections de dimanche prochain, vous pouvez hardiment leur répondre : "Tout marchera bien. La démocratie et de Gaulle triompheront. Le peuple français, fidèle à celui qui l'a guidé sur la voie de l'honneur préservé, de la patrie délivrée, de la République restaurée, va donner à l'Europe un double et magnifique exemple. Il va attester qu'un peuple libre peut réformer ses institutions dans le calme et la discipline civique et, en adoptant une organisation rationnelle des pouvoirs publics, il va lever l'hypothèque absurde qui pesait sur le régime parlementaire et prouver au vieux continent que, dans l'effroyable chaos hérité de la guerre, le régime soviétique — ou le retour au fascisme — n'est pas le seul recours contre l'instabilité et l'impotence gouvernementales."

La leçon vaudra d'abord pour ceux qui auront douté, encore une fois, des facultés de relèvement de notre nation. A les en croire depuis des mois, la France était prête à revenir au petit train-train classique des années 26, 33 ou 38 : majorités populaires impuissantes à s'exprimer dans un ministère viable et succombant à l'offensive conjuguée du Sénat et des grandes congrégations économiques, pour laisser la place aux mornes et flasques conglomérats d'Union Nationale, chassés-croisés Chautemps-Daladier-Sarraut-Bonnet; Daladier-Sarraut-Bonnet-Chautemps; Sarraut-Chautemps-Bonnet-Daladier; Bonnet-Sarraut-Daladier-Chautemps. "Rivalités ministérielles, lourdes rançons des libertés démocratiques", écrit tristement Poincaré dans ses mémoires. Eh bien ! désormais nos libertés démocratiques seront affranchies de cette servitude. La disposition essentielle du projet de loi soumis au referendum, à savoir que le rejet d'un texte ou d'un crédit n'entraîne pas la démission du Gouvernement, celle-ci n'étant obligatoire qu'à la suite du vote d'une motion de censure par la majorité absolue, non des membres présents, mais de tous les membres de l'Assemblée Constituante, cette disposition que le peuple français va ratifier dimanche, à une majorité que je prévois de 65% au moins, sera ainsi textuellement reproduite par la Constitution définitive, du moins reprise dans son esprit. Ainsi le jeu médiocre des professionnels de l'intrigue, en admettant qu'il continue — ne soyons pas trop optimistes ! — dans les couloirs du Parlement, pour nourrir d'anecdotes la boulimie des échetiers, ne risquera plus de fausser dans la salle des séances les délibérations législatives et ceux qui assumeront la charge du relèvement de notre pays ne seront plus à la merci d'un amendement insidieux ou d'une coalition de "boîtiers".

Les mêmes qui contestaient à notre peuple sa volonté de protéger ses libertés contre les abus et les "combines" prétendaient jusqu'à ces dernières semaines que le crédit du Général de Gaulle s'épuisait à Paris comme en province, son ambition de pouvoir personnel soulevant de vives inquiétudes. Aux Etats-Unis, quelques-uns de nos fonctionnaires ou de nos "missionnaires", en coquetterie avec la vieille garde pétaino-giraudiste, n'étaient pas les moins empressés à colporter cette légende et à attribuer au referendum le caractère alarmant d'un plébiscite. Léon Blum, dans ses articles du "Populaire", dont "France-Amérique" a publié de larges extraits, a fait justice d'une affabulation si insane et si calomnieuse que ma vieille amitié pour Herriot n'en a pas moins souffert que de sa paradoxale alliance avec les communistes, à l'heure où Moscou s'efforce de nous exclure de nos responsabilités européennes. Aussi la victoire, aux élections cantonales, des socialistes a-t-elle revêtu une signification de gaulliste d'autant plus évidente qu'ils avaient pris déjà position en faveur du referendum et que de Gaulle, par son heureuse formule "du neuf et du raisonnable", avait déjà marqué son accord avec le généreux programme de réformes sociales du Parti S. F. I. O.

Triomphalement reçu, il y a dix jours, à Strasbourg où il a proclamé, au nom de notre peuple entier, que "la France ne veut plus de Reich allemand", de Gaulle vient de connaître à Bruxelles un accueil inoubliable. Dès la nuit, malgré le froid, une animation insolite, rapporte toute la presse belge, régnait déjà aux abords des barrières du Jardin Botanique. C'étaient les premiers Bruxellois qui venaient s'assurer une bonne place pour le cortège. "La Cité Nouvelle" retrace le destin étonnant de "l'homme qui a eu raison", "Le Peuple", organe du Parti Socialiste, évoque, pour le saluer, l'indicatif qu'utilisait la B. B. C. pendant l'occupation : "Honneur et Patrie, voici le Général de Gaulle !" et célèbre en lui le champion du "droit des gens" — du droit de chaque homme, du droit de chaque Etat. "Le Gaulois" cite Pégyu : "Quand la France diminue, l'humanité descend d'un cran".

Dimanche, l'humanité montera d'un cran.

HENRY TORRÉS.

## UNIVERSITÉ en KAKI

Par le MAJOR FRASER

**D**EPUIS le premier juillet les vieilles rues du Quartier Latin, qui il y a un an ont vu les batailles de tanks contre les derniers noyaux de résistance allemande, voient le passage d'autres troupes, américaines cette fois-ci, qui sont venues à Paris pour reprendre la vie normale d'étudiants au Centre Universitaire Américain, et la guerre et l'occupation n'ont pas fait oublier à ces vieilles rues l'accueil qu'elles font, depuis sept siècles, aux étudiants étrangers.

Le Centre Universitaire de Paris a été créé par la Division d'Education de l'Armée Américaine pour répondre à plusieurs besoins. Premièrement, avec la fin de la guerre européenne, il était essentiel de donner à ceux qui avaient fait leur devoir de soldat sur les champs de bataille, depuis les plages normandes ou méridionales jusqu'à l'Elbe, la possibilité d'oublier les horreurs vues et vécues et de retrouver l'ambiance étudiante qui leur manquait depuis tant d'années. L'armée voulait non seulement occuper utilement le temps libre de ces militaires, mais aussi leur donner l'occasion de faire un premier pas vers la vie civile. Deuxièmement, dans le but de favoriser la compréhension et l'amitié internationales, l'armée a cru bon en faisant venir son élite au centre même de la culture et de la civilisation françaises, de montrer à cette élite le vrai visage de la France, un visage que n'aurait pas vu la plupart des troupes américaines. Troisièmement, les milliers de militaires américains qui avaient toujours voulu parfaire leurs études dans les grandes écoles de Paris, l'armée a tenu à les faire profiter de leur séjour en Europe pour suivre l'enseignement de leur choix.

La date fixée pour le commencement de ce programme à Paris était le premier juillet, fin de l'année scolaire, l'Université et les grandes écoles fermant leur porte pour tout l'été. Pour la première fois depuis plusieurs années, les professeurs avaient la possibilité

de passer leurs vacances à la campagne où le problème du ravitaillement se posait avec moins d'insistance. Les hôtels de Paris, où on aurait pu loger les étudiants, étaient pris, soit par l'armée américaine, soit par les autorités françaises pour les prisonniers et les déportés qui revenaient d'Allemagne. Evidemment, ce n'était pas le moment propice de penser à l'organisation, à Paris, du centre universitaire pour un millier de jeunes américains. Mais une fois l'importance et l'urgence du programme présentées au Ministre de l'Education Nationale et au Recteur de l'Université de Paris, il n'y a pas eu d'hésitation, et les autorités françaises ont accordé leur appui enthousiaste aux efforts des officiers de l'armée américaine chargés de créer le Centre Universitaire. Toutes les difficultés se sont trouvées aplanies, et avant le début de juillet tout était prêt. Le Recteur de l'Université avait nommé M. Charles Cestre, depuis longtemps professeur de langue et de civilisation américaines en Sorbonne, Directeur Français des Cours, le Directeur des Musées de France avait chargé Mlle Marthe Benoist d'Azy de la mission d'organiser toute la partie artistique et touristique du programme d'études; l'Académie de Paris avait prêté les lycées Louis le Grand, Saint-Louis et Janson-de-Sailly pour loger les étudiants pendant les grandes vacances; la directrice du Foyer International des Etudiants, Miss Sarah P. Watson, avait prêté son immeuble moderne pour loger les étudiantes qui viendraient suivre les cours et pour servir de mess central à tous les étudiants du Centre; une soixantaine de professeurs, d'instituteurs et d'institutrices s'étaient présentés pour faire les cours de langue, de civilisation et de littérature; les éditeurs avaient fourni assez de livres de classe dont ils avaient dû réimprimer quelques-uns pour les étudiants américains; la Faculté de Médecine, le Conservatoire National de Musique, l'Ecole des Beaux-Arts et l'Institut National

Agronomique avaient prêté leur concours au programme en organisant des cours spéciaux faits par les professeurs les plus distingués; et l'armée américaine avait créé tous les services matériels nécessaires pour assurer le confort et le bien-être des étudiants.

En dehors des écoles spéciales, le programme pour l'été avait un caractère quelque peu provisoire. Les cours de langue française : élémentaire, moyen et supérieur, qui ont attiré environ 800 étudiants, étaient surtout des cours pratiques, quoique les professeurs des cours supérieurs, tous agrégés, pussent faire des séries de conférences sur la littérature, l'art, l'histoire et la civilisation française devant leurs étudiants. Les directeurs du Centre auraient évidemment préféré organiser, dès le début, des cours purement universitaires, dans le sens français du mot. Mais l'absence de la plupart des professeurs de l'Université les a empêchés d'envisager un tel programme avant la rentrée de novembre. Pendant l'été les cours de langue du matin ont été complétés par des promenades-conférences aux musées et aux monuments historiques de Paris et par des concerts, des films et des conférences en anglais sur les problèmes de la France dans le monde moderne. Grâce à la collaboration des autorités françaises, les théâtres et l'Opéra ont mis des places à la disposition des étudiants, et beaucoup de familles françaises leur ont fait un accueil chaleureux. Pour la plupart des étudiants, cette période de deux mois a donc été



un retour à la vie civile, qui leur a permis de voir de près quelques aspects de la culture d'un pays étranger. Le caractère provisoire d'un cours lancé pendant les vacances universitaires ne les a pas empêchés de profiter largement de leur séjour dans une capitale qui est toujours une des plus brillantes du monde.

Quels ont été les résultats de l'expérience de cet été ? En permettant à un nombre assez considérable d'universitaires, pour qui l'inaction et l'attente sont particulièrement pénibles, de passer deux mois, dans une atmosphère intellectuelle, à faire des études utiles, l'armée a résolu un gros problème moral. La plupart des étudiants du Centre de Paris et des autres centres universitaires établis en France et en Angleterre rentreront aux Etats-Unis pour être démobilisés, emportant un souvenir agréable de leurs derniers mois de

service militaire. Beaucoup d'entre eux ont dit aux directeurs du Centre de Paris : "For once the Army has given me a real break". Pour les étudiants, l'expérience a eu des résultats encore plus intéressants. Ceux-ci ont posé les bases d'une connaissance d'une langue étrangère, ceux-là ont fait la découverte d'une civilisation étrangère, d'autres ont retrouvé le charme des livres et des après-midi tranquilles passés dans une bibliothèque. Tous ont oublié pendant ces deux mois la vie dure et disciplinée du front et se sont retrempez dans la douceur d'un train de vie plus normal et plus satisfaisant. Et la France ? Elle s'est créé de nouveaux amis car la plupart des étudiants ont appris que leur première impression de la France, acquise au cours de leur passage à travers un pays dévasté à la poursuite d'un ennemi tenace, ou pénible (Suite à la page 1B)

## TOUT LE DROIT

ou

la vraie leçon du

## PROCÈS LAVAL

Télégraphié de Paris

La presse américaine a été sévère dans son appréciation du procès de Pierre Laval. Elle ne l'a pas été plus que la presse française. Le Président Mongibeaux et le Procureur Général Mornet en ont pris pour leur grade ! Le Ministre de la Justice se doit d'arrêter sans tarder les dispositions nécessaires pour que le scandale ne se renouvelle plus.

Un des meilleurs journalistes français, l'écrivain Claude Roy, vient de nous câbler cet article qui restitue son véritable caractère et son sens profond au procès du traître, si fâcheusement conduit par des magistrats que nous espérons promis à une retraite définitive.

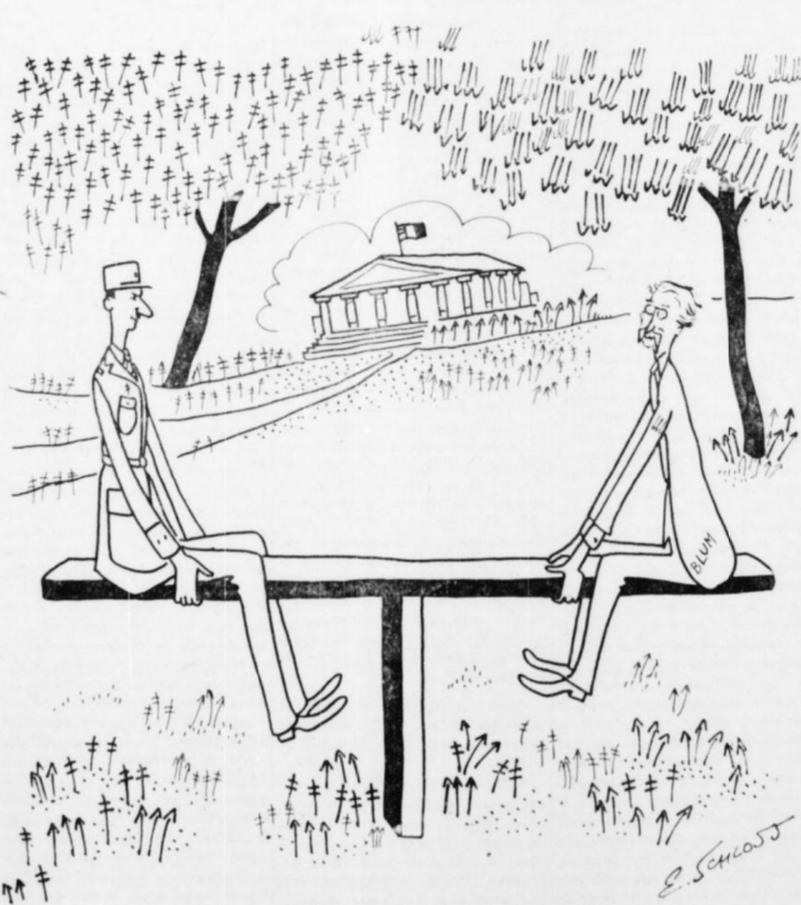
**D**ANS un procès criminel, il y a toujours un absent : la victime. Dans le procès Pierre Laval, la victime est la France. Laval, vieil avocat, voulait, à l'heure du jugement, que son procès fût un procès criminel comme tout autre et qu'on y oubliât la victime. On ne pouvait l'oublier cependant, cette

France meurtrie, trahie, insultée, du règne de Vichy car elle avait ici pour l'incarner des visages durs et douloureux. Dans la travée des jurés de la Résistance Française, la dame en noir fixait d'un regard sombre, attentif, inoubliable, l'accusé qui se démenait, s'évertuait, jouait la comédie du pathétique, puis celle du rire, plaisantait, invoquait, se fâchait et parfois même voulait accuser. Ses yeux noirs, c'étaient ceux de la veuve de Gabriel Péri, fusillé par les Allemands auxquels Vichy l'avait livré. Entre tant de regards implacables, ceux des hommes qui ont saigné, souffert, espéré quand Laval trahissait, ce regard, en se posant sur l'accusé, le jugeait déjà.

Mais ce jugement-là, tout l'effort de Laval s'est employé à l'esquiver.

(Suite à la page 1B)

Nous publierons dans notre prochain numéro un important article de HENRI BERNSTEIN



ÉQUILIBRE STABLE

# FRANCE AMERIQUE

Ceux qui plaignent le traître avaient moins de pitié pour les otages...

TARIF DES ABONNEMENTS :

SIX MOIS : \$2.50 ; UN AN : \$4.50

XIIIe Année, No. 632 — Direction : 730 Fifth Avenue, New York 19, N. Y. Circle 6-9247 — Dimanche 21 octobre 1945

Prix 10 cents

## UNIVERSITÉ EN KAKI

Par le Major FRASER

(Suite de la première page)

dant une courte permission de deux jours à Paris, n'était pas la bonne. Ils ont vu, pour la première fois, la France qui travaille, qui pense, et qui se cache parfois trop aux yeux des étrangers.

Les autorités françaises et américaines, se rendant compte de l'importance de ces résultats, ont déjà prévu le développement d'un programme plus complet pour l'hiver 1945-46, un programme qui donnera à 3.000 militaires américains l'occasion de passer quelques semaines ou plusieurs mois à l'Université de Paris ou dans les grandes écoles spéciales de la région parisienne. Les plus qualifiés suivront les cours normaux des facultés et des écoles avec leurs camarades français, et ceux qui sont moins compétents en français suivront des cours spéciaux de langue

et de civilisation française en Sorbonne. Les peintres, les sculpteurs, les architectes, les musiciens, les agronomes et les futurs professeurs de français trouveront également l'occasion de se perfectionner dans leur profession. Logé dans les pavillons américains et japonais de la Cité Universitaire et au Foyer International des Etudiantes, ce groupe de jeunes militaires, 650 à la fois, trouvera à Paris la même ambiance sympathique que les étudiants d'avant-guerre, le même air pétillant du Quartier Latin, à peine changé par la guerre et l'occupation, les mêmes contacts avec de jeunes Français, le même accueil plein de bienveillance dans les familles de leurs professeurs et de leurs camarades. Tous ceux, Français et Américains, qui sont à la direction de cet échange international d'étudiants, croient fermement que ceux-ci



LE MAJOR FRASER

rentreront chez eux avec une compréhension plus large et plus sympathique de la France. De ce fait même, ils seront plus aptes à devenir de bons citoyens de leur propre pays et du monde.  
Ian F. FRASER,  
Major, A. C.  
Directeur du Centre Universitaire américain de Paris, Directeur de la Maison française de Columbia University

## HENRI BONNET EN NOUVELLE-ANGLETERRE

De notre envoyé spécial

S. COLIN

L'AMBASSADEUR de France, fidèle à une très ancienne tradition que ses prédécesseurs immédiats avaient interrompue, vient de se rendre en Nouvelle-Angleterre, accompagné de la belle et gracieuse Mme Henri Bonnet. En assistant aux inoubliables manifestations organisées en son honneur, il nous a été donné d'exprimer aux milliers de Français, Canadiens et Américains francophiles de cette région, la sympathie de notre journal.

La première visite de notre Ambassadeur fut pour le Gouverneur de Massachusetts, M. Maurice J. Tobin, avec lequel il s'entretint, pendant plus d'une heure, de son récent voyage à Paris et de la situation en France.

Au cours de l'après-midi, l'Ambassadeur reçut les directeurs de journaux et des stations radiophoniques de Boston et des environs dans les bureaux de M. Robert Wiener, représentant à Boston du "French Press and Information Service". L'Ambassadeur répondit aux questions les plus complexes avec autant de bonne grâce que de simplicité et ce contact direct entre le représentant de la France et la presse et la radio américaines fut des plus heureux.

Le soir, à l'Hôtel Copley Plaza, les Chapitres de Boston de l'"American Relief for France" et de "France Forever" donnèrent, sous la présidence du professeur René de Messières, un grand dîner qui fut très réussi.

Après l'audition de la "Marseillaise" et du "Star Spangled Banner", le Révérend J. J. Wright, S. T. D. représentant S. E. l'Archevêque Cushing, donna la bénédiction. Un excellent repas à la française fut servi, puis le Professeur René de Messières ouvrit la série des toasts par une brillante improvisation.

Mr. Orson Adams Jr., au nom de l'"American Relief for France", remercia les convives de leur aide généreuse envers les populations françaises et exposa les projets d'avenir de son organisation. Puis le Gouverneur, dans une vibrante allocution, souhaita la bienvenue à notre Ambassadeur et à Mme Henri Bonnet et exprima les profonds sentiments d'amitié qui unissent l'Amérique à la France. Ce fut ensuite au tour de notre ambassadeur de prendre la parole au milieu des applaudissements chaleureux des auditeurs. En termes sobres mais émouvants, Henri Bonnet parla des

souffrances de notre pays, de ses espoirs, de sa farouche volonté de se remettre au travail et remercia, en la personne du Gouverneur, toute la population du Massachusetts.

A la table d'honneur avaient pris place : Mme Homer Gage, portant la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, Mme Edward K. Rand, décorée du ruban rouge, Mme John A. Tuckerman, Miss Mildred E. Bixby, Mme Edward L. Young, Mme Ferdinand Brigham, Mr. Arthur W. Heintzelmann, Mme William D. Sohler, Vice-Chairman du "Massachusetts Committee of the American Relief for France", M. Marcel C. Durot, trésorier de "France Forever", Mr. Michael T. Kelleher, chairman du "Greater Boston United War Fund", Mme Robert W. Lovett et M. Allan Forbes, respectivement Vice-Présidente et Trésorier du "Massachusetts Committee of the American Relief for France", M. Robert Wiener, représentant dans le Massachusetts le "French Press and Information Service", Mme Louis Speyer, M. Henry Copley Greene, Mme John Carver Beale.

Le lendemain, l'Ambassadeur et Mme Bonnet, escortés par des voitures du gouvernement, se rendirent à Worcester, Mass., où plus de 30.000 personnes parlent français. Le grand industriel, M. Archibald R. Lemieux, ami fidèle de notre pays, offrit en l'honneur de notre ambassadeur un "déjeuner d'honneur" à l'Hôtel Sheraton. Ce repas fut présidé par le Professeur David M. Dougherty, président du Chapitre de "France Forever" à Worcester, qui, avec autant d'éloquence que de sensibilité, parla du prestige qu'exerce la langue française, tant à la "Clark University" que dans la ville elle-même. Après le discours du Maire, M. John H. Toomey, Henri Bonnet décrivit aux industriels américains présents les efforts déployés par l'industrie française en vue de la reconstruction économique de la France. Enfin l'Amiral Wat. T. Cluverius, qui représentait la marine américaine, rappela avec émotion les services immenses rendus, lors de la guerre de l'Indépendance, par l'Amiral de Grasse à la marine américaine naissante.

Pendant ce temps, Mme Bonnet était l'invitée de Mme Aldus C. Higgins. A ce déjeuner, assistaient la haute société américaine et la colonie française.

L'après-midi, un thé extrêmement élégant fut offert au Worces-



Henri Bonnet parle à Lowell

ter Art Museum, l'un des plus beaux musées des Etats-Unis. Pour la circonstance, Mme Aldus G. Higgins avait prêté ses toiles, la plupart dues aux pincesaux de maîtres français, parmi lesquelles nous avons particulièrement admiré un superbe "Soleil Couchant en Orient" de Rouault.

Après un dîner intime chez M. et Mme Charles T. Tatman, l'Ambassadeur et Mme Bonnet se rendirent au concert du Worcester County Musical Association.

A Worcester, nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de M. Wilfrid Beaulieu, Directeur du journal français "Le Travailleur", du Docteur et de Mme Eli J. La Liberté de Springfield, de M. Henry Saint-Pierre, de M. Chester T. Reed, du Docteur Dwight E. Lee, de M. Georges T. Booth, du Révérend Père Rodolphe Martel, A. A., représentant le clergé dont tous les efforts tendent à la préservation de la langue française en Amérique.

Le lendemain, Henri Bonnet visita Manchester, N. H. où l'Association Canado-Américaine, dont la devise est "Religion, Patriotisme, Fraternité" et qui groupe plus de 30.000 adhérents, reçut l'Ambassadeur dans son magnifique hôtel particulier. M. Adolphe Robert présidait. Dans l'assistance on remarquait le juge Emile Lemelin, M. Henri A. Burke, le Docteur Damase Caron, le Docteur Alfred Lachance, M. Arthur Moreau, M. Ernest D'Amours, M. et Mme Gerald Robert, le Colonel et Mme Conrad Lanza, le Professeur François Denœu, de Dartmouth College et Mme Denœu, Mme A. S. Merrill, M. et Mme William Bisson, le juge Alfred Chrétien et M. Josaphat Benoit, maire de Manchester.

L'Association Canado-Américaine offrit à l'hôtel Carpenter un déjeuner en l'honneur de notre Ambassadeur. Le Président, M. Adolphe Robert, et le juge Lemelin, remplissant les fonctions de maître des cérémonies, saluèrent tous deux la France en la personne de son ambassadeur, puis le maire Josaphat Benoit, qui étudia jadis à la Sorbonne, offrit à Henri Bonnet une clef d'or de la ville de Manchester.

Enfin, M. Henri Bonnet parla avec émotion de la France et remercia les "Franco-américains" et leur clergé de l'activité qu'ils déploient pour maintenir l'amour de notre langue et de nos traditions. A la même heure, un déjeuner fut donné en l'honneur de Mme Bonnet par les dames de Manchester au "Manchester County Club".

Au cours de l'après-midi, M. et Mme Henri Bonnet visitèrent plusieurs écoles ainsi que le River College de Nashua où la passion du français est jalousement cultivée. Manchester a son journal de lan-

gue française "L'Avenir National". Son propriétaire M. Ernest A. Bournival et son rédacteur en chef M. Paul Gingras nous parlèrent avec une juste fierté de leurs soixante années d'efforts, conjugués à ceux de l'Eglise, pour maintenir vivante la langue française en Nouvelle-Angleterre.

Le voyage se termina par une visite à la ville industrielle de Lowell, Mass., où 25.000 Franco-Américains continuent à parler notre langue. Le Chapitre de "France Forever", présidé par Mlle Jeanne Spony, y offrit un grand dîner au "Rex Roof Garden et Penthouse". Plusieurs centaines de convives y assistaient parmi lesquels le maire de Lowell, l'Honorable Woodbury F. Howard, qui salua Henri Bonnet au nom de la population et Mlle Jeanne Spony, au nom de "France Forever", qui exprima l'attachement des "Franco-Américains" à la France. M. Antoine Clement, rédacteur du journal français "L'Etoile", fut un maître des cérémonies aussi spirituel qu'émouvant. Le professeur René de Messières présenta l'ambassadeur aux convives et Henri Bonnet porta un toast à l'amitié franco-américaine, en félicitant les habitants de Lowell de leur fidélité au français et à la France.

Le triomphal voyage que vient d'accomplir notre ambassadeur en Nouvelle-Angleterre contribuera à rendre cette fidélité encore plus étroite et plus fervente.

### Les Oui et les Non

Voici pour le scrutin de dimanche prochain la position définitive prise par les partis et les mouvements de Résistance sur les deux questions du référendum :

- Parti socialiste S.F.I.O. : Oui. Oui.
- Parti communiste : Oui. Non.
- Mouvement Unifié de la Résistance : Oui. Non.
- Union Démocratique et Socialiste de la Résistance : Oui. Oui.
- Parti radical-socialiste : Non. Non.
- Mouvement Républicain Populaire : Oui. Oui.
- Conseil National de la Résistance : Oui. Non.
- Fédération Républicaine : Oui. Oui.
- Alliance Démocratique : Non. Oui.
- Jeune République : Oui. Oui.
- Union Patriotique Républicaine : Non. Oui.
- Parti Libéral : Non. Non.
- Rénovation Républicaine : Non. Oui.
- Front National : Oui. Non.
- Parti Socialiste Démocratique : Non. Oui.

## La Vraie Leçon du Procès Laval

(Suite de la première page)

Une seule préoccupation l'obsédait : gagner du temps, à tout prix, par tous les moyens. Le caractère de l'homme de Montoire s'est révélé à nous plus fortement encore dans sa façon de s'exprimer que dans ce qu'il a dit. Comment le croire quand il s'est peint ligoté, impuissant, victime de la Légion des combattants, tenu dans l'ombre par Pétain ? C'était là l'essentiel de sa défense. Tout ce qui fut fait de néfaste, d'abord, puis de criminel, le fut contre sa volonté. Il est une victime, un bouc émissaire. "De quoi suis-je victime ? D'une mauvaise légende".

Dans le malaise qui pesait sur la salle d'audience tandis qu'il parlait, parlait, prenant les jurés, la Cour, la presse même, à témoin, il y avait ce sentiment de la duplicité de caractère de l'homme qui fut un des mauvais génies de la France et aurait voulu faire croire qu'il en avait été le bon ange gardien. Le talent même de Laval témoignait contre lui. Il se peignait inoffensif, impuissant, ligoté, mais à la barre des accusés, sous le déguisement du mouton, perceait l'oreille roublarde du vieux loup politicien que le mépris des hommes conduisit à la trahison.

Quand, à la seconde audience, Laval demanda de lire une lettre déjà ancienne qu'il écrivait au Gardes des Sceaux et quand le Président lui accorda cette autorisation, nous fûmes loin pendant dix minutes du vrai procès, loin du crime contre la France, loin du temps des consciences déchirées, des otages fusillés, des innocents déportés, loin de Pierre Laval d'il y a deux ans qui n'écrivait sans doute alors au Gardes des Sceaux que pour exiger plus de férocité dans la répression des patriotes, plus d'acharnement dans la poursuite des Israélites, plus d'indulgence pour les criminels de la milice.

Et tout d'un coup, "il est fou",

pense-t-on, de la bouche de Laval fusent des insultes, des provocations, des insolences. Au Procureur Général il crie qu'un autre procès "l'eût privé du plaisir de l'entendre", au Premier Président : "Répondez donc vous-même aux questions que vous me posez".

Oui, Laval est fou. Aveugle et fou.

Il ne l'est pas, cependant, bien au contraire. Dans cette subite colère qu'un incident banal, artificiel, a fait naître, il entre beaucoup de calcul — et de science juridique.

Il s'agissait, la veille, de problèmes parlementaires, de questions de vote et d'intrigues de couloirs. Aujourd'hui, demain, il va falloir affronter le souvenir des torturés et l'ombre des morts, les brigades spéciales créées par Vichy, les tribunaux spéciaux créés par Vichy, les groupes dits "anti-terroristes" créés par Vichy, la milice — toute l'œuvre de sang et de fiel de Laval.

Alors la colère, feinte ou à demi-feinte, va servir ici le vieux renard de la procédure, l'ancien avocat, le rusé politicien. L'homme de loi qui survit en lui va permettre au chef d'un Gouvernement de crimes de n'avoir pas à répondre à ses accusateurs. A la suite de ses sorties violentes, le Président le fait expulser de la salle. Il n'y revient que pour refuser désormais de parler. Encore une suspension d'audience. Et Laval ne reviendra plus dans l'enceinte de la Haute-Cour.

Pour juger l'homme qui poignarda la République, supprima toutes les libertés, abolit tous les droits, l'homme d'Hitler et des assassins en chemise noire de Darnand, l'homme de la France vendue à l'encan, celui qui incarne la politique des abandons et la morale des déchéances, la France ressuscitée et la République relevée mettent au service même de l'accusé la justice républicaine, les libertés des prévenus, les droits de la défense, tous les droits, tout le droit, le droit de Laval,

dommé par l'huissier de revenir se présenter au banc des accusés, de répondre : non, et de n'avoir à répondre : oui, quand on lui demandera si, par ses ordres, le sang de milliers d'innocents a coulé et si l'âme de la patrie fut un moment crucifiée grâce à lui ; à l'huissier Laval a répondu : non.

Ses tortionnaires savaient contrairement à parler leurs victimes, faisaient même avouer les innocents. En ce temps-là, le droit n'était qu'un mot. Lui, personne ne pourra dans ce procès l'arracher à son silence et à sa fuite. Le droit n'est plus un mot, mais un fait.

Claude ROY.

### L'HISTOIRE SOCIALE DES ETATS-UNIS

"L'American Friends Service Committee" organise actuellement une série de conférences par Mr. Leon Harrison Layton, ancien propriétaire de l'Ecole de journalisme de Columbia University, sur l'Histoire Sociale des Etats-Unis. Ces conférences ont lieu les mardis à 8 h. 30, à Powell House, siège de la société, 130 Est 70ème rue. A nos lecteurs qui s'intéressent aux problèmes sociaux, nous conseillons vivement d'aller entendre Mr. Layton qui est non seulement un sociologue réputé, mais un ami fervent de la France.

Lire dans notre prochain numéro :

"LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE"

Un Inédit de MAURICE DEKOBRA



La Conférence de Presse de l'Ambassadeur à Boston